

0660016J
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE LA GARRIGOLE
74 RUE PASCAL MARIE AGASSE
66000 PERPIGNAN
Tel : 0468542330

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 22

Quorum : 12

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/09/2022

Réuni le : 15/09/2022

Sous la présidence de : Thierry Courtes

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement du collège La Garrigole pour la signature des contrats, conventions et marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget 2023 d'une part et des dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics dont l'incidence financière est annuelle.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0